

# Communiqué de presse

## Un retour sur le devant de la scène de l'assurance mutualiste ? La nouvelle étude *sigma* de Swiss Re explore la question.

- La part des sociétés d'assurance mutuelle dans les primes mondiales a augmenté ces dernières années, renversant dans une certaine mesure la tendance au recul des décennies précédentes
- Les nouvelles exigences de fonds propres fondées sur le risque et le renforcement des normes de gouvernance des entreprises sont source de défis pour certaines mutuelles d'assurance
- Les nouveaux instruments de levée de capitaux et un accès plus large aux solutions de réassurance et de transfert de risque alternatif élaborées sur mesure procureront une flexibilité financière accrue aux mutuelles.
- Les mutuelles doivent mettre au goût du jour leurs pratiques de souscription et de distribution, si elles souhaitent prospérer à l'ère digitale.
- La technologie digitale peut aider les mutuelles d'assurance à mieux satisfaire les intérêts de leurs membres sur le long terme et à maintenir l'assurabilité de certains risques

Zurich, le 2 août 2016 – Le secteur de l'assurance mutualiste a connu une modeste reprise ces dernières années, selon la dernière étude *sigma* de Swiss Re, intitulée « L'assurance mutualiste au 21<sup>e</sup> siècle : retour vers le futur ? ». La part des sociétés d'assurance mutuelle dans le marché global de l'assurance est passée de 24 % des primes originales émises en 2007 à un peu plus de 26 % en 2014, renversant la tendance baissière observée au cours des décennies antérieures. Cependant, le segment se trouve face à des défis, dont l'adaptation à de nouvelles exigences en matière de fonds propres fondées sur le risque et à des dispositifs de gouvernance plus stricts, qui pourraient créer un désavantage concurrentiel pour certaines mutuelles. En outre, les mutuelles d'assurance doivent jouer la carte de la rupture technologique. L'exploitation de la technologie digitale, notamment de l'analyse intelligente des données et des réseaux sociaux, devrait permettre aux mutuelles de mieux satisfaire les intérêts de leurs sociétaires-proprétaires. Dans le même temps, les mutuelles devraient être en mesure de continuer à proposer des assurances à des prix abordables pour certains individus et risques grâce à leur structure de propriété.

Media Relations, Zurich  
Telephone +41 43 285 7171


Darren Pain, Zurich  
Telephone +41 43 285 2504

Kulli Tamm, Armonk  
Telephone +1 914 828 6504

Irina Fan, Hong Kong  
Telephone +852 2582 5693

Swiss Re Ltd  
Mythenquai 50/60  
P.O. Box  
CH-8022 Zurich

Telephone +41 43 285 2121  
Fax +41 43 285 2999

[www.swissre.com](http://www.swissre.com)  
 @SwissRe

L'objectif premier des sociétés d'assurance mutuelle est de fournir une couverture pour protéger leurs sociétaires-propriétaires contre les risques, et non de réaliser des profits ou de rémunérer des actionnaires externes, comme cela est le cas des assureurs organisés en société par actions. Au cours des dernières années, les primes cumulées émises par les assureurs mutualistes ont dépassé celles du marché de l'assurance au sens large, une grande partie de la surperformance ayant été réalisée au plus fort de la crise financière en 2008-2009. « Le fait que la performance relative des mutuelles en matière d'encaissement n'ait pas fléchi avec la reprise de la croissance économique après la crise financière confère un caractère permanent à la remontée du segment », commente Kurt Karl, économiste en chef de Swiss Re. « Certains groupes mutualistes se sont développés à l'international au cours des dernières années, et de nouvelles mutuelles ont été créées dans plusieurs marchés, une autre indication du regain de popularité du segment. »

Toutefois, bien que la part des mutuelles dans le marché mondial de l'assurance ait progressé modestement depuis 2007, elle reste bien loin de ses sommets antérieurs. Par exemple, dans le secteur vie, la part des primes mondiales attribuable aux mutuelles vie était de 23 % en 2014, donc bien en dessous des niveaux avoisinant les 66 % de la fin des années 1980 et du début des années 1990, soit avant la vague de démutualisations dans un certain nombre de pays.

### **Nouveaux défis**

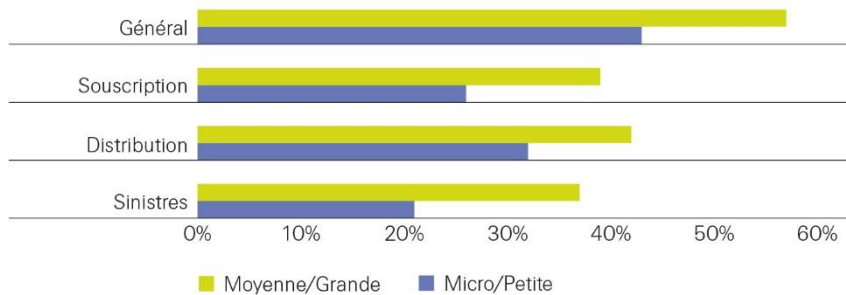
Les mutuelles d'assurance se trouvent par ailleurs confrontées à une série de défis. Parmi ceux-ci figure, bien évidemment, l'introduction, à l'initiative des gouvernements et des régulateurs, de nouvelles exigences de fonds propres basées sur le risque et de dispositifs de gouvernance plus solides, destinés à stimuler la résilience des assureurs individuels et à limiter la prise de risque excessive. Ces exigences pourraient créer un désavantage concurrentiel pour certaines mutuelles, notamment pour les plus petites mutuelles régionales ou celles dont l'offre est cantonnée à certaines branches. Les acteurs plus grands et mieux diversifiés sont mieux positionnés pour absorber le surcoût opérationnel et de financement associé à la conformité.

Les régulateurs semblent attentifs aux conséquences involontaires éventuelles de la nouvelle réglementation, et préconisent la proportionnalité au moment de la mise en œuvre des nouveaux régimes prudentiels (c.-à-d. en matière de fonds propres) et de gouvernance. Une attention renouvelée s'est aussi portée sur l'éventail de solutions en matière de capital ouvertes aux mutuelles, y compris sur la législation dans certains pays autorisant l'émission d'instruments financiers assimilables à des actions, tels que les certificats mutualistes en France. Ces outils, tout comme les solutions de réassurance personnalisées et les mécanismes de transfert de risque alternatif, tels que les titres assurantiels, procureront aux mutuelles une flexibilité financière accrue leur permettant de développer leurs affaires et de concurrencer d'autres types d'assureurs.

## S'approprier la technologie digitale

La technologie digitale change la manière dont l'assurance est conçue, tarifée et vendue, et reconfigure fondamentalement le paysage concurrentiel au sein duquel les assureurs évoluent. Les mutuelles d'assurance doivent adapter et mettre à niveau leurs pratiques de souscription et de distribution, car leur pertinence à l'ère digitale en dépend. Il existe des signes qui montrent que de nombreuses mutuelles d'assurance prennent à bras-le-corps cette transformation, mais qu'un certain nombre d'entre elles sont en train de prendre du retard.

**Figure 1 :** Adoption des technologies par les sociétés d'assurance mutuelle, par taille d'entreprise



Remarque : Données collectées à partir des sites internet de 210 assureurs mutualistes de cinq régions géographiques (Asie, Europe, Océanie, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Caraïbes). Les pourcentages renvoient à la part des sociétés sondées dans chacun des groupes (les entreprises membres des groupes sont définies par leur taille, à savoir micro/petite et moyenne/grande) offrant toutes les fonctionnalités en ligne spécifiques au sein d'une catégorie. Les fonctionnalités suivantes ont été examinées pour chaque société : (1) Général : la société dispose d'une présence web, d'une plateforme en ligne pour échanger des points de vue et voter, et publie son rapport annuel en ligne ; (2) Souscription : devis personnalisé disponible en ligne ; (3) Distribution : existence de descriptions de produits en ligne, grille de prix, capacité de chat en temps réel, compte(s) actifs sur les réseaux sociaux, option d'achat d'assurance et demande d'adhésion en ligne, et une application mobile ; et (4) Sinistres : existence d'une plateforme réservée aux membres et déclaration de sinistres en ligne and online claims reporting.

Source : Swiss Re Economic Research & Consulting, basée sur des informations compilées à partir des sites internet d'assureurs en février 2016.

Par exemple, les assureurs mutualistes plus petits n'ont pas encore adopté une fonctionnalité en ligne complète dans leurs pratiques commerciales, ce qui reflète peut-être un attachement plus fort au modèle traditionnel de distribution via des agents/courtiers. Les retardataires courent le risque de se faire distancer par des acteurs mieux positionnés pour intégrer et maîtriser les nouvelles technologies. Cela est d'autant plus vrai que les plateformes d'assurance en pair-à-pair (P2P), qui permettent aux individus de partager les risques entre eux à peu près de la même façon que le font les mutuelles d'assurance organisées autour de communautés affinitaires, prennent de l'essor.

Les nouvelles technologies offrent aux mutuelles la possibilité de consolider leur récente renaissance et, le cas échéant, d'inaugurer une nouvelle ère du mutualisme. L'utilisation des réseaux sociaux et de l'analyse intelligente des données afin de mieux comprendre les besoins et les préférences des consommateurs devrait s'imposer tout naturellement aux mutuelles, compte

tenu de leur finalité sous-jacente, consistant à répondre aux besoins à long terme de leurs sociétaires-proprétaires, plutôt que des actionnaires externes. En outre, les mutations technologiques aboutissant à une tarification basée sur le risque pleine et entière pourraient exclure certains individus de l'assurance conventionnelle. N'étant pas tenues à servir des retours sur investissement aux actionnaires externes, les mutuelles pourraient jouer un rôle crucial pour maintenir les primes d'assurance à un niveau abordable, d'une part, et l'assurabilité de certains risques, d'autre part.

#### Informations aux rédacteurs

##### Swiss Re

Le groupe Swiss Re est un prestataire global leader en matière de réassurance, d'assurance et d'autres formes de transfert de risque fondées sur l'assurance. Il opère directement ou par l'intermédiaire de courtiers. Sa base de clientèle mondiale se compose de compagnies d'assurance, de grandes et moyennes entreprises ainsi que de clients du secteur public. Grâce à sa solidité financière, son savoir-faire et sa force d'innovation, Swiss Re propose une gamme de solutions allant des produits standard aux couvertures sur mesure dans toutes les branches d'assurance, facilitant ainsi la prise de risque dont dépendent l'activité entrepreneuriale et le progrès dans la société. Fondé en 1863 à Zurich, en Suisse, Swiss Re offre ses services à ses clients en s'appuyant sur un réseau d'environ 70 représentations à travers le monde. Il est noté « AA- » par Standard & Poor's, « Aa3 » par Moody's et « A+ » par A.M. Best. Les actions enregistrées de la société holding du groupe Swiss Re, Swiss Re Ltd, sont cotées au Main Standard de la SIX Swiss Exchange et négociées sous le symbole SREN. Pour plus d'informations sur le groupe Swiss Re, veuillez consulter [www.swissre.com](http://www.swissre.com) ou suivez-nous sur Twitter [@SwissRe](https://twitter.com/SwissRe).

##### Comment commander cette étude *sigma* ?

La version électronique de l'étude *sigma* N° 4/2016, *L'assurance mutualiste au 21<sup>e</sup> siècle : retour vers le futur ?* est disponible en français, en anglais, en allemand, en espagnol, en chinois et en japonais sur le site Internet de Swiss Re : [www.swissre.com/sigma](http://www.swissre.com/sigma)

La version imprimée de l'étude *sigma* N° 4/2016 en français, en anglais, en allemand et en espagnol est disponible dès à présent. Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement. Veuillez adresser toute commande, en mentionnant vos coordonnées complètes, à [sigma@swissre.com](mailto:sigma@swissre.com)